

MARIE NYSTAZOPOULOU-PÉLÉKIDOU
CONSTANTINOPLE CENTRE
DE POUVOIR ET D'AUTORITÉ

Constantinople centre de pouvoir et d'autorité

Constantinople en tant que centre de pouvoir et d'autorité est un sujet très vaste qui couvre en réalité toute l'histoire institutionnelle, civile et ecclésiastique, de l'Empire byzantin. Il serait par conséquent impossible dans les limites restreintes du présent rapport de faire une présentation, même la plus brève, de tous les éléments qui constituent ce pouvoir dans son évolution historique millénaire. Je me bornerai donc à en relever certains aspects essentiels.

Constantinople capitale de l'Empire

Constantinople, par sa place géographique privilégiée à la frontière de l'Europe et de l'Asie, avait une importance exceptionnelle, non seulement pour l'Empire mais aussi pour tout le monde médiéval. Capitale d'un État centralisé et bureaucratique, elle devient le centre de toute vie politique et économique, sociale et intellectuelle de Byzance. Capitale du premier Empire chrétien et d'un État universel, elle devient le centre spirituel de l'Orient chrétien et du monde grec christianisé et acquiert avec le temps une importance unique dans le monde civilisé. Elle devient ainsi une ville-État au niveau universel qui fonctionne comme représentant de tout l'Empire. Constantinople est la «reine des villes et du monde entier», comme l'écrit au X^e siècle Constantin Porphyrogénète¹; deux siècles plus tard l'historien Nicéas Choniates l'appelle «œil de toutes les villes, célébrité mondiale, spectacle, surnaturel, nourrice des Églises, tête suprême de la foi orthodoxe, protectrice des lettres...»².

Toutefois Constantinople n'avait pas acquis dès ses débuts cette place primordiale dans l'Empire, bien que sa fondation inaugure une ère nouvelle.

1. Constantin Porphyrogénète, *De Thematibus*, éd. A. Pertusi (Studi e Testi – 160), 1952, p. 85 l. 39-40: «βασιλίδα τῶν πόλεων καὶ τοῦ κόσμου παντός»; de même, p. 84 l. 1-4: «πόλις ἐστὶ Βασιλεύουσα τοῦ τε κόσμου παντός ὑπέρεχουσα».

2. Nicéas Choniates, éd. H.-G. Beck – A. Kambylis – R. Keydell (CFHB, Series Berolinensis, XI/1), Berlin 1975, p. 763: «ὦ πόλις, πόλις πόλεων πασῶν ὀφθαλμέ, ἀκουσμα παγκόσμιον, θέαμα ὑπερκόσμιον, ἐκκλησιῶν γαλουχέ, πίστεως ἀρχηγέ, ὀρθοδοξίας ποδηγέ, λόγων μέλημα...».

La première donc question qui se pose c'est quand Constantinople est devenue la capitale effective de l'Empire byzantin, c'est-à dire le centre du pouvoir étatique et de la vie politique de Byzance. Le professeur G. Dagron a consacré à ce sujet une remarquable étude intitulée «Naissance d'une capitale»³, où il a démontré qu'il a fallu plus d'un siècle et une longue évolution intérieure pour que la «ville de Constantin» devienne de siège impériale la véritable et unique capitale de l'Empire byzantin.

Constantinople devait, dès sa fondation, se définir, du point de vue politique et du point de vue d'organisation ecclésiastique, avant tout par rapport à Rome, l'ancienne capitale de l'Empire romain, laquelle conservait sous certains aspects ses droits et son prestige et revendiquait la royauté unique. Leur lutte durera de longs siècles; elle connaîtra diverses étapes et prendra diverses formes politiques et ecclésiastiques: la primauté du pape, les prétentions du royaume franc et de l'empire germanique sur l'héritage de Rome, le schisme et les croisades en sont des plus importantes. Constantinople devait aussi se définir par rapport aux autres grands centres de l'Orient grecoromain: Antioche, Alexandrie et même Jérusalem, la ville sainte du Christ. Leur lutte prendra des formes religieuses –dogmatiques–, qui cachaient souvent de profondes oppositions nationales; elle aboutira au triomphe religieux de Constantinople, mais l'Empire perdra certaines de ses provinces orientales.

Par rapport à Rome, on doit souligner que dans l'idée unitaire de Constantin le Grand, idée qu'exprime la fondation de Constantinople, il n'y avait qu'un empire et un empereur. Par conséquent, il ne pouvait pas exister deux capitales. Constantinople a été fondée non pas pour supplanter Rome, mais pour être «la citadelle de l'Europe» à la frontière de l'Asie, le lien entre la partie occidentale et la partie orientale de l'Empire⁴. Au cours du IV^e siècle, Rome et Constantinople étaient considérées comme un ensemble: elles représentaient une unité dans leur dualité. Les droits de Constantinople découlaient du fait qu'elle était la résidence impériale⁵ et la «Nouvelle Rome».

3. G. Dagron, *Naissance d'une capitale. Constantinople et ses institutions de 330 à 451*, (Bibliothèque Byzantine, Études-7) Paris 1974. Notre exposé sur ce premier point repose essentiellement sur les thèses développées dans cette étude.

4. *ibid.*, p. 68-69.

5. Cf. *ibid.*, p. 27, où G. Dagron conclut: «Là où réside l'empereur, là est le centre de l'Empire... Constantin, en donnant son nom à sa résidence, implante *sa* Rome et fonde pour *sa* dynastie, c'est-à dire pour les héritiers de *son* Empire, une capitale». Pour la résidence impériale, voir en détail *ibid.*, p. 77 sq. Sur l'importance politique que l'on attribuait à la résidence impériale,

L'emploi du terme «Nouvelle Rome» est bien caractéristique de cette évolution dans la pensée politique de l'Empire. Rappelons qu'au temps de son fondateur Constantinople s'appelait «la ville de l'empereur» (*βασιλέως πόλις*), tandis que Rome était toujours la ville-reine et la ville régnante (*βασιλῆς* ou *βασιλεύουσα πόλις*)⁶. Ce n'est que Thémistios qui, s'adressant à Constance, emploie pour la première fois en 357 et 359 les termes *Nouvelle Rome* et *ville-reine* pour désigner Constantinople⁷. Vingt ans plus tard, en 379, le même auteur, s'adressant cette fois-ci à Théodose Ier, exprime le vœu que l'empereur prenne des mesures pour que Constantinople «soit vraiment la *deuxième Rome*»⁸. Ce qui prouve qu'il n'y avait pas encore un droit institutionnel qui assurerait à la ville de Constantin son rang de capitale. C'est donc «la rhétorique politique» qui la première emploie ces notions de Nouvelle ou Seconde Rome exprimant sans doute des tendances politiques, des buts politiques, mais aussi une conscience qui se formait sous les nouvelles réalités historiques. Cette conscience et ses réalités ont imposé de nouvelles institutions. Déjà au concile de Constantinople, en 381, on emploie le terme «Nouvelle Rome» pour justifier la place d'honneur après Rome accordée à Constantinople. Il est bien probable que cette préséance n'était pas encore un droit formellement établi – avec toutes les prérogatives qui en découlent¹⁰. Toutefois la répartition définitive de l'Empire a accéléré le processus; car après 395, il fallait définir les droits de la Nouvelle Rome par rapport à l'ancienne

cf. l'opposition ferme que Constant II a rencontrée à Constantinople, quand il a voulu en 663 faire venir en Italie sa famille ayant pris la décision de transporter sa résidence en Occident: Théophane, éd. de Boor, p. 348.

6. G. Dagron, *op. cit.*, p. 52, avec les sources relatives à la question.

7. Voir Thémistios, *Discours*, éd. G. Downey – A.F. Norman, I-II, Teubner, 1965-1971, p. 41 sq., 298; Discours III, prononcé à Rome en 357 et discours XXIII, daté en 359 par G. Dagron, «L'empire romain d'Orient au IV^e siècle et les traditions politiques de l'hellénisme: le témoignage de Thémistios», *Travaux et Mémoires*, 3 (1968), p. 209-211. Cf. Dagron, *Naissance d'une capitale*, p. 52-53.

8. Thémistios, *op. cit.*, p. 184; discours XIV; cf. Dagron, *Naissance d'une capitale*, p. 53. Sur les termes *βασιλῆς πόλις*, *βασιλεύουσα*, *νέα Ρώμη*, *δευτέρα Ρώμη*, voir Erwin Fenster, *Laudes Constantinopolitanae*, Munich, 1968, p. 20 sq. 55 sq.

9. Cf. Dagron, *Naissance d'une capitale*, p. 54; l'iconographie officielle de la ville représentée sur les monnaies (voir en détail *ibid.*, p. 49 sq.) exprimait aussi les mêmes tendances et la même évolution dans la pensée politique.

10. G. Dagron, *op. cit.*, p. 54, pense que cette préséance n'avait alors qu'une valeur protocolaire, contrairement à Fr. Dölger, «Rom in der Gedankenwelt der Byzantiner», *Byzanz und die europäische Staatenwelt*, Berlin 1953, p. 83 sq., qui voit dans le terme «Nouvelle Rome», employé au concile de 381, déjà une réalité institutionnelle.

pour justifier la politique indépendante de la partie orientale de l'Empire¹¹.

Ainci, en 451, le canon 28 du concile de Chalcédoine souligne que «la ville honorée de la présence de l'empereur et du sénat et jouissant des privilèges *égaux* à ceux de Rome, la plus ancienne ville impériale, devait avoir une grandeur *égale* à la sienne dans les affaires de l'Église *aussi* et venir au deuxième rang après elle»¹². Cela signifie que dans les affaires de l'État Constantinople avait déjà acquis le rang de la capitale et était égale à Rome. D'autre part, en justifiant les privilèges de Constantinople par la présence de l'empereur –avec toutes les conséquences institutionnelles et politiques que cette présence entraîne– on suggère «l'idée que Rome n'a plus qu'une antériorité historique»¹³ et que la vraie capitale est maintenant Constantinople.

La nouvelle capitale fut dotée du même statut et des mêmes privilèges que Rome. Cette assimilation institutionnelle a pratiquement provoqué le recul de l'ancienne capitale, qui était en décadence, devant la nouvelle en pleine évolution; recul qui fut davantage accentué par le fait que Rome était pleine de reminiscences païennes, tandis que Constantinople représentait la nouvelle religion¹⁴.

La conjoncture politique facilitera ce processus de consécration de Constantinople: l'Empire d'Occident avec Rome comme capitale succomba en 476 aux attaques barbares, tandis que l'Empire d'Orient a su surmonter la crise. Dorénavant Constantinople reste l'unique et incontestable capitale de l'Empire.

La confirmation de Constantinople prit aussi un caractère sacré. Toute une légende fut développée autour de sa fondation, attribuée à l'inspiration divine, et autour de ses origines, considérées comme le résultat d'une révélation. Constantinople était une ville sacrée, protégée par Dieu (θεοφύλακτος πόλις)¹⁵. Cet aspect religieux donnait un puissant fondement spirituel au pouvoir politique et ecclésiastique de Byzance.

Les deux sources de ce pouvoir étaient toujours la Royauté et le Sacerdoce. Il est évident que les valeurs qui stimulaient l'Empire byzantin dans

11. Cf. Dagron, *op. cit.*, p. 54.

12. *Ibid.*, p. 477-8.

13. *Ibid.*, p. 482.

14. Cf. G. Ostrogorsky, *Histoire de l'État byzantin*, Paris, 1956, p. 76.

15. G. Dagron, *Naissance d'une capitale*, p. 30 sq. Du même, *Constantinople Imaginaire, Études sur le recueil des Patria*. (Bibliothèque Byzantine, Etudes – 8), Paris, 1984, p. 18 sq., 78 sq., 191 sq., 328. Sur la définition θεοφύλακτος πόλις, *ibid.*, p. 18; cf. aussi P. Alexander, «The strength of Empire and Capital as seen through Byzantine Eyes», *Speculum*, 37 (1962), p. 345-347.

son histoire millénaire ne sont pas restées immuables: parallèlement à l'idée romaine toujours vivante, il fallait trouver de nouvelles formes, de nouvelles expressions idéologiques représentant chaque fois les réalités historiques et les exigences politiques. Il y a donc une évolution dans l'idéologie de l'Empire byzantin¹⁶ et dans ses orientations politiques, ainsi que dans les possibilités et les moyens d'exercer le pouvoir. Toutefois, malgré l'évolution dans la pensée politique et dans la pratique, l'empereur et le patriarche demeuraient les deux sources du pouvoir à Byzance. Nous allons essayer d'en présenter très brièvement les traits essentiels¹⁷.

L'empereur

Le pouvoir impérial à Byzance provient de la synthèse des traditions hellénistiques, de la pensée politique et des traditions romaines et des valeurs chrétiennes. L'empereur est considéré comme le délégué, le représentant de Dieu sur terre¹⁸. Après un long processus historique, l'empereur concentre dans ses mains tout le pouvoir et dirige toutes les affaires de l'État par son appareil bureaucratique: les *officia* d'abord, les *logothésies* et les *sécréta* ensuite. C'est de lui qu'émane toute autorité. Les autres forces politiques, le sénat, la population urbaine, perdent progressivement leur ancienne importance. Le *sénat* de Constantinople, créé par Constantin le Grand, élargi et renforcé par Constance, perd peu à peu sa compétence et devient une institution impériale qui réplète l'autorité du souverain¹⁹. Cette évolution est l'aboutissement d'un lent processus qui a commencé à Rome depuis –sinon avant– Auguste.

Le pouvoir impérial ne repose plus sur la souveraineté du peuple. Le *peuple* de Constantinople n'a rien de commun avec le peuple souverain de Rome républicaine et les *dèmes* perdent avec le temps leur importance politique des premiers siècles, quand leur opposition contre l'absolutisme impérial provoquait des troubles qui menaçaient l'empereur même. Ils aboutissent à

16. Voir à ce propos le traité de Hélène Ahrweiler, *L'idéologie politique de l'Empire byzantin*, Paris, 1975.

17. Je ne m'occuperai pas du grand rôle économique de Constantinople, facteur fondamentale de son pouvoir, parce que ce sujet sera traité dans notre Colloque par le professeur Jean Karayannopoulos.

18. Voir en détail G. Dagron, «L'empire romain d'Orient au IV^e siècle...», *op. cit.*, p. 121-146 («Nouvelles définitions du pouvoir impérial»).

19. Voir le développement de G. Dagron, *Naissance d'une capitale*, p. 191-210.

jouer un rôle décoratif à la cour impérial²⁰. Toutefois on doit souligner que le rôle du peuple et des dèmes ne reposait pas sur des lois et des institutions formellement reconnues.

De même, les *divisions administratives* (préfectures, diocèses, thèmes etc.) n'étaient que des mesures indispensables pour l'administration provinciale, mesures qui toute-fois n'altéraient pas la structure centralisée de l'État: en tête des unités administratives se trouvaient des fonctionnaires qui exerçaient un pouvoir délégué par l'empereur et dépendaient directement du pouvoir central et de son contrôle, la lutte des préfets du prétoire contre les organes de l'administration central et les efforts de l'empereur à limiter leur compétence²¹ marquent dès la haute époque byzantine cette tendance de centralisation qui n'était pas effectuée sans résistance. La vie urbaine est également soumise à l'appareil bureaucratique. *L'autonomie municipale* de certaines villes –survivance de l'antiquité– a été très rarement conservée ou appliquée, pour des raisons surtout militaires et économiques impératives, mais elle avait perdu son ancienne ampleur; elle n'avait qu'une portée limitée et ne signifiait point une indépendance politique vis-à-vis de Constantinople²².

Ainsi, une hiérarchie de fonctionnaires bien structurée assure le contrôle de l'État sur tous les domaines de l'administration et sur toutes les provinces de l'Empire. Au sommet de cette hiérarchie se trouve l'empereur. Toutefois il faut bien remarquer que l'Empire byzantin n'était pas un empire du type oriental; car toutes les institutions, bien qu'elles aient perdu leur force politique d'antan, n'ont pas cessé de jouer un rôle régulateur, qui maintenait l'autorité impériale dans les cadres de la tradition politique grégoromaine.

La centralisation bureaucratique et la toute-puissance impériale ont atteint leur point culminant à l'époque des empereurs Macédoniens. L'État se confond alors avec l'empereur, dont le pouvoir repose sur la volonté divine. L'empereur byzantin est l'élu de Dieu, «nommé par le Christ»; il est le chef suprême de toute l'administration de l'Empire, le chef de l'armée et l'unique source de la loi²³.

En même temps, l'empereur de Byzance, représentant l'universalité du

20. *Ibid.*, p. 297-364.

21. Cf. G. Ostrogorsky, *Histoire de l'État byzantin*, p. 62 sq.

22. Tel fut par exemple le cas de Cherson en Crimée, dont les autorités locales, les «archontes» et «prétopolites», tout en conservant certains privilèges municipales, étaient intégrés dans le système administratif de l'Empire: cf. Marie Nystazopoulou, *La Chersonèse Taurique à l'époque byzantine* (Mémoire à l'École Pratique des Hautes Etudes), Paris, 1960, p. 221 sq. (dactyl.).

23. Cf. Ostrogorsky, *Histoire*, p. 272-3. Ahrweiler, *Idéologie politique*, p. 42.

pouvoir selon l'idée romaine et en sa qualité du chef de la chrétienté, était au sommet de toute autorité politique au niveau universel. Une hiérarchie d'État s'est développée et le souverain byzantin était le père de cette «famille des princes et des nations»²⁴; c'est de lui que découlait –du moins théoriquement– le pouvoir étatique et par là la consécration des autres chefs d'État. En effet, le titre d'un prince étranger devait être reconnu par l'empereur byzantin pour qu'il soit légitimé dans la communauté des États civilisés: le cas de Charlemagne en est le plus frappant. Constantinople devient ainsi le centre d'une suprématie idéale au niveau international. On doit toutefois remarquer que cette suprématie prévalait tant que se maintenait l'unité du pouvoir «romain» et l'universalisme politique de Byzance, ainsi que l'unité de l'Église chrétienne.

Nous arrivons donc à l'autre source du pouvoir: l'Église, dont l'autorité allait de pair avec le pouvoir civil.

L'Église et le patriarche

Constantinople ne fut pas seulement le centre du pouvoir politique représenté par l'empereur; elle fut aussi celui du pouvoir spirituel exercé par le patriarche. Toutefois il a fallu du temps pour que l'évêque de Constantinople devienne effectivement le patriarche oecuménique²⁵ et la tête de toutes les Églises d'Orient. En d'autres termes, constate dans les affaires de l'Église le même processus que l'on a remarqué dans les affaires de l'État. Rappelons que le concile de Nicée (en 325) n'a réservé aucune place spéciale à Constantinople²⁶. Ce n'est qu'en 381 que l'Église de Constantinople acquiert son rang: le canon 3 du concile prescrit que «l'évêque de Constantinople aura la préséance d'honneur (*τά πρεσβεῖα τῆς τιμῆς*), après l'évêque de Rome, puisque Constantinople est la Nouvelle Rome». Rappelons aussi qu'au concile de Nicée la préséance d'honneur était accordée à Jérusalem. Constantinople donc supplante maintenant la ville sainte dans la hiérarchie ecclésiastique et devient

24. Sur cette hiérarchie d'État et sur la famille des princes et des nations, voir Fr. Dölger, «Die 'Familie der Könige' im Mittelalter», *Byzanz und die Europäische Staatenwelt*, Berlin 1953, p. 37-69. Cf. aussi G. Ostrogorsky, «Die byzantinische Staatenhierarchie», *Seminarium Kondakovianum*, 8 (1936), p. 41-61.

25. Sur l'emploi du titre «oecuménique», qui avait au début une valeur honorifique et n'était pas attribué uniquement à l'évêque de Constantinople, voir G. Dagron, *Naissance d'une capitale*, p. 411 et note 1, p. 482 et notes 1-3, avec la bibliographie relative à la question. Sur le sens du terme «oecuménique» voir P. Lemerle, *Le premier humanisme byzantin*, Paris, 1971, p. 86-87.

26. Voir G. Dagron, *op. cit.*, p. 411-412.

aussi la nouvelle Jérusalem²⁷.

Très vite après le concile de 381 l'Église de Constantinople acquiert sa place primordiale non pas par des mesures législatives mais du seul fait de la présence de l'empereur qui réunit autour de lui les évêques de tout l'Orient romain. A la suite de la crise intérieure provoquée par les hérésies du IV^e et du V^e siècles, qui aboutit à la victoire de l'Église constantinopolitaine, commence à s'établir de fait un pouvoir que le concile de Chalcédoine consacra en 451²⁸. En effet le canon 28 du concile, dont nous avons parlé plus haut, tout en garantissant au pape de Rome la primauté, affirmait la pleine égalité, des évêques de la Nouvelle et de l'Ancienne Rome²⁹.

Dorénavant la puissance du patriarche de Constantinople ne cessera de croître. Son autorité sera une barrière au pouvoir illimité de l'empereur. Toutefois, malgré les heurts, qui n'étaient pas rares, il y avait une étroite collaboration entre l'Église et l'État à Byzance. Les byzantins en avaient conscience et essayaient de lui donner une interprétation idéologique. La phrase attribuée à Jean Tzimisès en est très caractéristique: «Je connais deux pouvoirs en cette vie: le sacerdoce et l'empire; au premier le Créateur du monde a confié le soin des âmes, au second l'autorité sur le corps; les deux parties ne souffrent-elles aucun dommage, le bien-être règne dans le monde»³⁰.

Le patriarche oecuménique était aussi le chef suprême de toute l'Église d'Orient et conservait son autorité sur des questions de dogme et de foi par rapport aux autres patriarches de l'Orient chrétien, dont le rôle a été de fait diminué après la conquête arabe.

Néanmoins, jusqu'au IX^e siècle le patriarche de Constantinople reconnaissait la suprématie du pape qui, à son tour, était en principe sujet de l'empereur byzantin. Par conséquent il y avait deux centres suprêmes de pouvoir: l'un, politique, à Constantinople, l'autre, ecclésiastique, à Rome. Les empereurs byzantins, épris de la continuité de l'Empire romain de l'imiversalisme de leur pouvoir, ne voulaient pas abandonner Rome, car ils abandonneraient de la sorte leurs droits sur l'Occident³¹. La création de l'État franc, avec toutes ses

27. Voir en détail, *ibid.*, p. 458 sq.

28. *Ibid.*, p. 469.

29. L'autorité acquise alors par l'évêque de Constantinople s'illustre bien par le fait qu'en 457 Léon Ier reçut de ses mains la couronne impériale: il fut ainsi le premier empereur couronné par le patriarche.

30. Léon le Diacre, éd. Bonn, p. 101. Cf. G. Ostrogorsky, *Histoire*, p. 318.

31. Cf. Hélène Ahrweiler, *Idéologie*, p. 17 sq., sur les deux principes qui animaient la politique impériale: l'un réaliste et oriental, l'autre idéaliste et occidental reposant sur l'idée universelle de la «reconquista».

conséquences politiques, a bouleversé cet ordre établi depuis longtemps.

D'autre part, du côté de Byzance le moment était propice pour une révision de son attitude vis-a-vis de la papauté. L'Église de Constantinople sortait triomphante de la Querelle des Images et l'Empire byzantin victorieux de sa lutte contre les arabes. En plus la christianisation du monde slave et des bulgares (863-4) —achevé plus tard par la christianisation des russes (989)—, a accentué le prestige international du patriarcat oecuménique et a considérablement élargi le domaine de son autorité spirituelle. Cette expansion spirituelle, accompagnée d'un grand rayonnement culturel, allait de pair avec l'affermissement du pouvoir impérial à Byzance. Ainsi ce n'est pas un hasard qu'à cette même époque l'Église de Constantinople luttait pour son autonomie vis-à-vis de Rome ne pouvant plus s'incliner devant la suprématie pontificale, d'autant plus que la papauté s'appuyait dorénavant sur les forces politiques de l'Occident. La lutte entre les deux Églises, inaugurée à la seconde moitié du IX^e siècle par Photius, le plus brillant défenseur de l'Église d'Orient, a abouti au schisme définitif de 1054.

Les forces centrifuges

Il est évident que Constantinople ne fut pas toujours le centre incontesté de toute autorité politique et spirituelle. Le pouvoir central avait à lutter contre les forces centrifuges représentées surtout par les provinces et les puissants.

La concentration de tous les pouvoirs à Constantinople et son développement démesuré par rapport aux provinces avaient provoqué une opposition, par moments aigue, entre la capitale et l'intérieur du pays. Les provinces étaient souvent négligées, et même exploitées, en faveur de Constantinople, ce qui accentuait davantage la confrontation et même les aspirations séparatistes de certaines populations orientales. Cette situation a finalement conduit à l'isolement de Constantinople au tournant du XII^e/XIII^e siècle, à tel point qu'au dire de Nicéas Choniata la capitale a connu «la plus froide désaffection» de la part de la population de l'Empire³².

D'autre part, la noblesse et militaire et les grands propriétaires fonciers s'efforçaient toujours à augmenter leurs privilèges et à échapper au contrôle de l'État. Ils arrivaient même, par ambition personnelle, à inciter des troubles et des

32. Nicéas Choniata, éd. H.-G. Beck - A. Kambylis - R. Keydell, p. 495 l. 49: «ἀπεψύγη τῶν πολλῶν ἢ ἀγάπησις». Sur ce phénomène de concentration de tous les pouvoirs à Constantinople qu'Hélène Ahrweiler appelle «la polarisation constantinopolitaine» et sur les rapports de Constantinople avec les provinces voir H. Ahrweiler, *Idéologie*, p. 64-67, 90 sq. et Idem, «L'expérience nicéenne», *Dumbarton Oaks Papers*, 29 (1975), p. 26.

révoltes. Toutefois il faut bien distinguer ces aspirations personnelles des mouvements séparatistes. Car les révoltés, qui aspiraient au trône, ne contestaient point l'unité de l'État ni la toute-puissance de l'autorité impériale: tout simplement ils revendiquaient à leur propre compte ce pouvoir, sans l'intention de porter atteinte à l'unité de l'Empire ni à ses institutions établies.

Tant que l'Empire était fort, les gouvernants avaient l'autorité et les moyens d'envisager avec succès les revendications et les exigences des puissants ainsi que les divergences, idéologiques et autres, des provinces; ils assuraient ainsi l'intégrité du pouvoir et la centralisation administrative. Mais l'affaiblissement du pouvoir central, précipité par des facteurs extérieurs –la pénétration économique des villes commerçantes d'Italie et les Croisades– a permis aux tendances centrifuges de s'exprimer à partir du XII^e siècle et surtout après 1204, quand la prise de Constantinople a provoqué la dislocation de l'Empire.

Toutefois par une étrange contradiction, Constantinople conquise retrouvera dans la conscience de la population byzantine et de l'Empire en exil son ancienne autorité en tant que centre de l'Orient chrétien et redeviendra le symbole de la grandeur perdue³³.

On doit également souligner le grand prestige que la Ville conquise avait auprès des Latins: Constantinople représentait pour les Croisés, le centre du pouvoir par excellence, à tel point que ceux-ci y ont installé un empereur latin, alors qu'ils auraient pu résoudre le problème accru des deux empereurs – problème qui séparait des siècles durant la «romanité» chrétienne.

La période de décadence

Après la reprise de Constantinople par les byzantins (1261), la Ville ne pouvait plus jouer son rôle de grand centre politique d'antan. L'amorcellement de l'Empire et la création de petits États et fiefs grecs et latins dans l'ancien territoire byzantin, la prédominance économique des villes italiennes et surtout la menace croissante des Turcs ottomans ont provoqué l'affaiblissement progressif de l'État et du pouvoir central.

Par contre, Constantinople demeurait le centre culturel et intellectuel du monde byzantin et de l'Orient orthodoxe. L'art byzantin a connu au cours de cette période d'agonie le plus grand rayonnement et a influencé profondément le développement et la production artistiques des pays balkaniques, de la Russie et du monde orthodoxe en général.

33. *Ibid.*, p. 28. *Idem*, *Idéologie*, p. 101-102.

De même, l'Église de Constantinople gardait toujours son ancienne importance. Tandis que l'État perdait progressivement ses territoires et sa puissance, le patriarche oecuménique conservait son autorité et tant que chef suprême de l'Orient chrétien, et sa juridiction spirituelle embrassait non seulement tout l'ancien territoire byzantin mais aussi les pays danubiens, la Russie et le Caucase.

Ce contraste entre l'affaiblissement du pouvoir étatique de l'Empire byzantin et le maintien de l'autorité spirituelle du patriarcat oecuménique est bien illustrée par la lettre très connue et fréquemment évoquée du patriarche Antoine IV (1388-90, 1391-97), adressée au grand duc de Moscou Basile Ier; celui-ci a défendu aux églises de la Russie de mentionner le nom de l'empereur byzantin devenu alors vassal des Turcs, en disant: «Nous avons une Eglise, nous n'avons pas d'empereur». En d'autres termes, le prince russe reconnaissait l'autorité spirituelle de l'Église de Constantinople, mais il se refusait à reconnaître la suprématie idéale de l'empereur de Byzance. La réaction du patriarche est-elle très significative: «Il est absolument impossible aux chrétiens d'avoir une Église sans avoir un empereur. Car l'Empire et l'Église forment une unité et une communion et il est absolument impossible de les séparer l'un de l'autre...»³⁴. C'est la même idée sur l'unité idéale de l'empire et du sacerdoce qui prévalait dans toute la vie millénaire de l'Empire byzantin et qui fait écho aux paroles déjà citées de Jean Tzimiscès. La même idée avec pourtant une importante différence: que jadis c'était l'État, l'empereur, qui protégeait l'Église, tandis qu'à ces derniers siècles critiques, c'est l'Église, qui essaie de soutenir l'autorité ébranlée de l'empereur, ainsi que l'idée de l'empire universel et de l'oïkouméné chrétienne³⁵. L' autorité du patriarche et le pouvoir spirituel

34. F. Miklosich – I. Müller, *Acta et diplomata graeca sacra et profana*. vol. II, Vienne, 1862, p.188-192 (le passage cité, p. 191 l. 17-20). Cf. G. Ostrogorsky, *Histoire*, p. 575-6.

35. Voir Miklosich-Müller, *op. cit.*, p. 190 l. 26-34, la **phrase caractéristique**: *εἰ γὰρ καί, συγχωρήσει θεοῦ, τὰ ἔθνη περιεκύκλωσαν τὴν ἀρχὴν τοῦ βασιλείως καὶ τὸν τόπον, ἀλλὰ μέχρι τῆς σήμερον τὴν αὐτὴν χειροτονίαν ἔχει ὁ βασιλεὺς... καὶ χειροτονεῖται βασιλεὺς καὶ αὐτοκράτωρ τῶν Ῥωμαίων, πάντων δηλαδὴ τῶν χριστιανῶν καὶ ἐν παντὶ τόπῳ καὶ παρὰ πάντων πατριαρχῶν καὶ μητροπολιτῶν καὶ ἐπισκόπων μνημονεύεται τὸ ὄνομα τοῦ βασιλέως ἔνθα ὀνομαζόνται χριστιανοί, ὅπερ οὐδεὶς τῶν ἄλλων ἀρχόντων ἢ τοπαρχῶν ἔχει ποτέ*. Voir aussi *ibid.*, p. 189 l. 24-25, sur le patriarche: « ὁ πατριάρχης τὸν τόπον ἔχει τοῦ Χριστοῦ καὶ ἐπ' αὐτοῦ κἀθηται τοῦ δεσποτικοῦ...». Voir à ce propos J. Meyendorff, *Byzantium and the Rise of Russia. A Study of Byzantine-Russian relations in the fourteenth Century*, Cambridge 1981, p. 254 sq., qui considère qu'aux XII-XIII s. il n'y avait pas l'habitude dans les églises russes de mentionner le nom de l'empereur byzantin et que c'est Cyprien, le métropolite de Kiev (1375-1406) qui a de nouveau fait entrer cette mention, dans son effort d'assurer l'appui de Constantinople contre les revendications des Églises de Novgorod et de Lithuanie. Toutefois, la thèse de J. Meyendorff

de l'Église de Constantinople –malgré les secousses provoquées par les efforts unionistes– conservent leur crédit jusqu'à la chute de l'Empire et même après la prise de la Ville par les Ottomans.

Constantinople après Byzance

Sous la domination ottomane, Constantinople devient le centre politique du Conquérant. Soumise à un peuple, qui de par son passé historique, par sa foi et sa culture était totalement étranger au monde byzantin, Constantinople a retrouvé son ancienne importance: elle devient la capitale de l'Empire ottoman, d'un Etat despotique et centralisé. Ce fait est dû à l'importance de sa position géographique privilégiée, ainsi qu'au prestige de son passé historique et à son rayonnement culturel.

Mais Constantinople ne fut pas seulement le centre politique du conquérant; elle fut aussi le centre spirituel des assujetés, puisqu'elle restait toujours le siège du patriarche oecuménique, dont les prérogatives et les responsabilités ont été considérablement augmentées par les sultans, de sorte qu'il représentait alors «la seule force politique» pour les peuples orthodoxes soumis aux Ottomans et le seul «réfuge des valeurs nationales». Plus spécialement pour les Grecs, pour qui Byzance s'identifiait avec l'Hellénisme, Constantinople a acquis des dimensions idéologiques exceptionnelles, puisqu'elle fut le symbole de la grandeur nationale³⁶.

Centre politique, centre spirituel, centre d'une idéologie nationale, tel fut le rôle de Constantinople après Byzance³⁷.

n'affaiblit pas l'importance de la réponse du patriarche Antoine. Cf. aussi Irène Sorlin, «Un acte du patriarche Antoine IV en version slave», *Revue des Études Byzantines*, 43 (1985), p. 253-258: document du septembre 6898 (=1389) qui atteste que le métropolite de Kiev Cyprien eu recours au Synode de Constantinople pour une affaire en litige concernant l'Église russe.

36. Cf. H. Ahrweiler, *Idéologie*, p. 127-128.

37. Dans un poème de Pierre Ronsard, intitulé «De Bâle», concernant le plan de Paris et datant de 1550-1551, nous lisons les vers suivants: «Maisons d'honneur on voit dedans Lutèce/Maint bastillon, et riche forteresse / Comme ce Louvre et la Bastille noble / Dont telle n'a dedans Constantinople»: Cent ans après sa chute, Constantinople garde tout son prestige de Ville unique et demeure le terme de comparaison. (Je dois cette référence à l'amabilité du professeur Ihor Sevcenko, auquel j'exprime mes remerciements).